

MYRIA ACTIONS DURABLES EUROPE



Objectif de gestion

Le FCP a pour objectif d'offrir un portefeuille composé de valeurs cotées sur les marchés des pays membres de l'Union européenne à des souscripteurs qui souhaitent investir sur les marchés d'actions européens. L'action du gérant vise à obtenir, sur la période de placement recommandée, une performance supérieure à celle de l'indice STOXX Europe ex UK Large® (dividendes réinvestis) représentatif de l'évolution des principales valeurs boursières de l'Union Européenne et de la Suisse, en sélectionnant des titres dans un univers restreint grâce à un filtre extra-financier fondé sur des critères quantitatifs de gouvernance, de responsabilité sociale et sociétale, et de respect de l'environnement. Bien que nommé « Myria Actions Durables Europe », le fonds ne bénéficie pas du label ISR.

Profil de risque



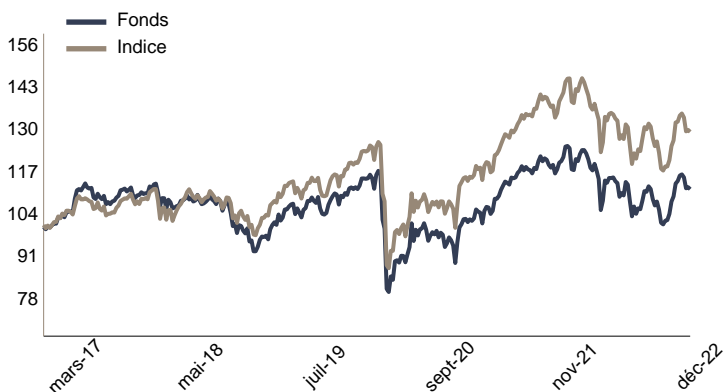
Chiffres clés au 30/12/2022

Valeur liquidative 1021.73 € Nombre de positions 67
 Actif net du fonds 47.14 M€ Taux d'investissement 98.96%

Performances du fonds et de l'indice de référence

	Fonds	Indice	Ecart
1 mois	-3.63%	-3.64%	0.01%
YTD	-9.77%	-11.36%	1.60%
3 mois	10.77%	10.17%	0.61%
6 mois	7.33%	6.94%	0.39%
1 an	-9.77%	-11.36%	1.60%
3 ans	-1.98%	5.76%	-7.73%
5 ans	1.21%	19.18%	-17.98%

Evolution de la performance



L'indice de référence est le STOXX Europe ex UK Large® (dividendes réinvestis) depuis le 01/01/2021. Avant l'indice était le MSCI Pan Euro (dividendes réinvestis).

Indicateurs de risque sur 1 an

Volatilité du fonds	17.65%	Ratio de Sharpe	-0.56
Volatilité de l'indice	17.86%	Ratio d'information	0.63
Tracking Error	2.53%	Beta	0.98

Principaux mouvements

Achats/Renforcements	Ventes/Allègements
Heineken Nv	Danone
Michelin (Cgde)	Totalenergies Se
	Universal Music Group
	Nestle Sa
	Deutsche Boerse Ag

10 principales positions

Valeur	Poids	Secteur d'activité
Nestle Sa	5.78%	Consommation de base
Roche Holding Ag	4.27%	Santé
Asml Holding Nv	4.16%	Technologies
Novo Nordisk A/S-B	4.00%	Santé
Novartis Ag-Reg	3.93%	Santé
Lvmh Moet Hennessy	3.72%	Consommation discrétionnaire
Totalenergies Se	3.66%	Energie
Linde Plc	2.95%	Matériaux
Allianz Se-Reg	2.11%	Finance
Air Liquide Sa	2.08%	Matériaux
Total	36.66%	

Principales contributions

Contributions à la hausse		Contributions à la baisse	
Novo Nordisk A/S-B	0.22%	Asml Holding Nv	-0.46%
Sanofi	0.07%	Nestle Sa	-0.32%
Airbus Se	0.03%	Roche Holding Ag	-0.28%
Adidas Ag	0.03%	Lvmh Moet Hennessy	-0.28%
Caixabank Sa	0.03%	Stellantis	-0.14%
Total	0.39%	Total	-1.48%

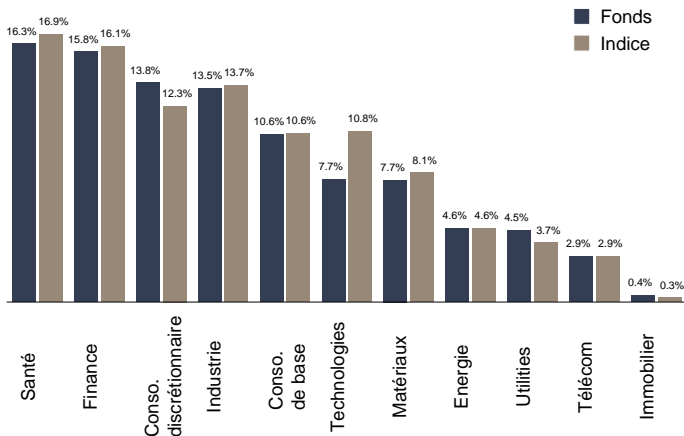
Caractéristiques du FCP

Code ISIN :	FR0013028339	Fréquence de valorisation :	Quotidienne
Société de gestion :	Myria AM	Droit d'entrée (max) :	5.00%
Date de création :	25/11/2015	Frais de gestion direct :	0.50%
Eligibilité PEA :	Oui	Frais de gestion indirect :	cf prospectus
Centralisation :	14:30	Durée de placement recommandée :	5 ans
Classification AMF :	---		

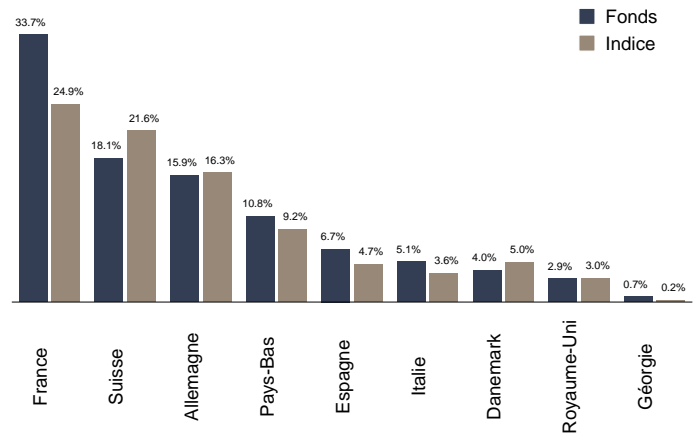
Gérant financier



Répartition par secteurs de la poche actions



Répartition par pays



Historique des performances

	janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	Année
2022													
Fonds	-3.61%	-4.20%	0.43%	-1.06%	-0.05%	-8.33%	6.77%	-4.47%	-5.01%	7.33%	7.10%	-3.63%	-9.77%
Indice	-4.96%	-4.18%	1.03%	-1.09%	-1.13%	-7.89%	8.15%	-4.93%	-5.60%	6.75%	7.11%	-3.64%	-11.36%
2021													
Fonds	-1.51%	2.90%	6.38%	2.19%	2.50%	0.98%	0.71%	2.62%	-3.43%	4.09%	-3.81%	5.80%	20.55%
Indice	-1.30%	2.07%	6.74%	2.24%	2.59%	2.07%	2.19%	2.42%	-3.90%	5.33%	-2.28%	5.55%	25.82%
2020													
Fonds	-1.86%	-8.52%	-15.30%	5.19%	2.92%	4.51%	-2.31%	2.24%	-3.24%	-6.15%	13.94%	1.37%	-9.89%
Indice	-1.33%	-8.66%	-13.34%	5.38%	2.42%	3.29%	-1.78%	2.38%	-1.57%	-5.38%	14.03%	2.00%	-5.17%
2019													
Fonds	4.20%	4.22%	1.73%	4.33%	-4.12%	4.91%	-0.00%	-1.04%	3.25%	-0.40%	2.14%	1.46%	22.27%
Indice	5.78%	4.17%	2.29%	3.61%	-4.78%	4.45%	0.25%	-1.53%	3.81%	0.59%	2.42%	1.98%	25.04%
2018													
Fonds	1.70%	-3.27%	-2.34%	2.34%	-1.06%	-0.28%	1.60%	-0.72%	-0.84%	-6.44%	-0.57%	-6.45%	-15.56%
Indice	1.61%	-4.15%	-1.97%	4.79%	-0.38%	-0.49%	3.22%	-2.76%	0.86%	-4.76%	-0.37%	-5.40%	-9.87%
2017													
Fonds	-0.54%	2.97%	2.99%	3.95%	3.53%	-3.02%	-0.60%	-1.16%	3.86%	0.59%	-1.35%	-0.15%	11.29%
Indice	-0.70%	2.92%	3.44%	1.33%	1.65%	-2.46%	-0.61%	-0.91%	3.93%	1.80%	-1.96%	0.67%	9.24%

Les performances sont calculées nettes de frais de gestion. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Commentaire de gestion

En décembre 2022, les marchés financiers actions sont violemment repartis à la baisse, pénalisés essentiellement par le maintien d'un discours et d'une politique monétaire extrêmement ferme de la part des principales banques centrales.

Sur le plan politique, la volte-face des autorités chinoises quant à la politique Zéro-Covid a eu des effets mitigés. En effet, la réouverture de la Chine s'est faite sous la pression de la rue, qui n'en pouvait plus des confinements interminables et qui commençait à demander ouvertement la démission du Président à vie. Mais, après que l'ensemble des économies ont salué cette décision, les failles du système de santé chinois sont apparues au grand jour.

Les marchés financiers ont donc broyé du noir au cours du dernier mois de l'année. Il faut dire que si les chiffres d'inflation publiés de part et d'autre de l'Atlantique ont pu avoir un effet rassurant - on constate une décélération rapide de la hausse des prix à la consommation - les interventions des banquiers centraux ont quant à elles eu l'effet d'une douche froide. Certes, le dernier mouvement de hausse des taux aux Etats-Unis n'a été que de 50 points de base, le taux directeur s'établissant désormais à 4,50%. Mais le signal d'un taux terminal de l'ordre de 5% ou plus et surtout d'aucun mouvement de baisse à prévoir sur 2023 ont eu raison de l'optimisme des intervenants. Plus encore, le lendemain, la BCE a aussi annoncé une hausse de son taux directeur de 50 points de base qui s'établit désormais à 2%. Aussi, lors de la conférence de presse de Christine Lagarde, cette dernière a été d'une clarté limpide et a ainsi signifié que le mouvement de hausse des taux était loin d'être fini et que les marchés devaient s'attendre à un taux terminal supérieur ou égal à 3% pour la Zone euro.

En conséquence, les marchés actions ont eu des comportements disparates. En Europe, le CAC et l'Eurostoxx 50 terminent le mois sur des baisses supérieures à 3,8%, mais affichent finalement des reculs limités sur l'année, de l'ordre de -7,4% et -9,5% respectivement. Aux Etats-Unis, les indices SP 500 et Nasdaq chutent plus lourdement avec des baisses mensuelles respectives supérieures à 6% et 9% sur le mois et comprises entre -18% et -33% sur l'année. Seuls les marchés émergents suragent notamment grâce à la Chine pour le deuxième mois consécutif mais terminent l'année en baisse de -20% en dollar.

Dans un marché en baisse sur le dernier mois de l'année, le fonds a conservé son avance par rapport à son indice de référence. Comme depuis le début de l'année, nous avons maintenu des positions très maîtrisées et avons limité le risque par une allocation très proche de l'indice. Ainsi, c'est par la sélection que nous avons pu faire la différence sur l'année avec de bons choix dans l'industrie (Thalès, Airbus, AENA), la santé (EssilorLuxottica) ou les financières (CaixaBank). Seul mouvement significatif sur le mois, nous avons initié une position sur Michelin. Nous n'étions pas exposés à ce segment de l'automobile et considérons que le groupe continue d'avoir la capacité d'augmenter ses prix sur des produits spécifiques. Dans un marché encore peu visible en ce début d'année, nous souhaitons toujours privilégier des sociétés bénéficiant d'un important pouvoir de fixation des prix.

Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DICI et autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.myria-am.com ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 32, avenue d'Iéna, 75116 Paris.

MYRIA ACTIONS DURABLES EUROPE



Ce rapport présente une série de résultats relatifs aux caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) du fonds. Ces dimensions sont analysées selon les critères suivants :

3 piliers	17 critères dont :
Environnement	Emissions de gaz à effet de serre, scope 1, 2 et 3
	Part d'énergie renouvelable
	Gestion de l'eau
	Emissions de déchets et déchets dangereux
Social	Politique de biodiversité
	Taux de rotation des employés
	Formation des collaborateurs
	Pourcentage de femmes dirigeantes
Gouvernance	Politique ESG publiques
	Gestion des risques sociaux
	Suivi quantitatif de l'écart de rémunération
	Indépendance du conseil d'administration
	Rémunération liée aux objectifs ESG
	Pourcentage de femmes au conseil d'administration

INDICATEURS

Les informations sur chaque critère sont issues des rapports annuels des sociétés et téléchargées via Bloomberg. Les critères sont normalisés pour pouvoir être comparés entre eux. La note globale résulte de l'équipondération par pilier de l'ensemble de ces critères.

APPROCHE ESG : Approche Best in Class

Cette approche n'exclut aucun secteur a priori mais conserve les meilleurs acteurs de chaque secteur dans l'univers. Pour être éligible à l'investissement, une société doit figurer parmi les 80% les mieux notées de chaque secteur (11 secteurs identifiés). Dans la limite de 10% de l'actif net, des investissements non notés ou ne satisfaisant pas au critère sectoriel précédent sont possibles, sous réserve d'étude motivée du gérant et validée en comité ESG interne.

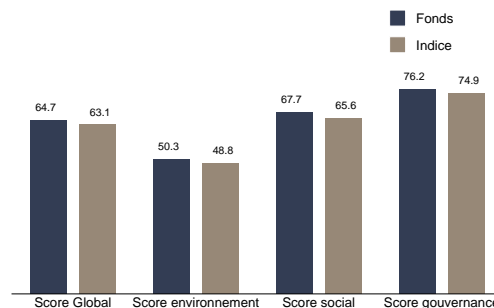
INDICE DE REFERENCE

STOXX Europe ex UK Large (dividendes réinvestis)

Score ESG

	Score	Couverture
Fonds	64.7	97.82%
Indice	63.1	100.00%

Score global et critères



Top 10 émetteurs : score ESG

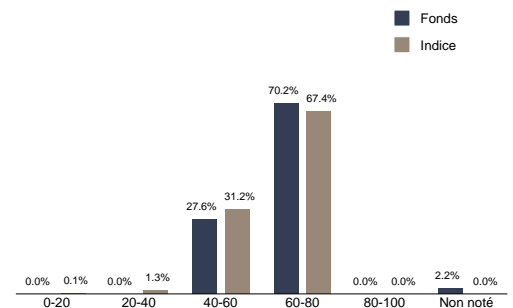
Nom	Poids	Score ESG
L'Oreal	1.27%	80
Roche Holding Ag	4.27%	79
Zurich Insurance Grou	1.69%	78
Ing Groep Nv	1.32%	77
Schneider Electric Se	2.02%	76
Capgemini Se	0.67%	76
Enel Spa	0.91%	76
Pernod Ricard Sa	1.14%	75
Hermes International	1.24%	75
Koninklijke Dsm Nv	1.01%	74
Total	15.54%	

Intensité carbone

(en tonnes par million d'euros de revenus)

30/12/2022	Fonds	Indice	Relatif
Total	4122	3852	270

Répartition par score ESG



Top 10 émetteurs : intensité carbone

Nom	Poids CO2 émis (t / CA M€)
Airbus Se	1.88%
Siemens Ag-Reg	1.76%
Rwe Ag	0.80%
Eni Spa	0.99%
Michelin (Cgde)	0.41%
Totalenergies Se	3.66%
Safran Sa	1.15%
Linde Plc	2.95%
Iberdrola Sa	1.92%
Basf Se	0.67%
Total	16.20%

Exemple de critères d'indicateurs d'impact

		Valeur	Couverture
Environnement	Pourcentage moyen d'énergie renouvelable consommée	38.66%	88.30%
Social	Pourcentage moyen de femmes cadres	21.87%	97.82%
Gouvernance	Pourcentage moyen d'indépendance du conseil d'administration	68.06%	96.84%

Couverture par un score ESG

Score ESG Global : Ce score est la somme équipondérée des critères sélectionnés. Pour les secteurs de la finance, télécommunications, technologie et immobilier, on supprime les critères non pertinents d'utilisation de déchets dangereux, rejet des déchets et utilisation de l'eau qui sont non pertinents. Pour les autres secteurs, on conserve les 17 critères. La note finale est comprise entre 0 et 100.

Score Environnement : Ce score est la somme des critères équipondérés correspondants au pilier Environnement. Il est compris entre 0 et 100.

Score Social : Ce score est la somme des critères correspondants au pilier Social. Il est compris entre 0 et 100.

Score Gouvernance : Ce score est la somme des critères équipondérés correspondants au pilier Gouvernance. Il est compris entre 0 et 100.

Intensité carbone

Ce chiffre représente le total des émissions carbone engendrées par les entreprises détenues dans le portefeuille (exprimées en tonnes d'équivalent CO2), par million d'euros de chiffre d'affaires. Pour calculer les émissions carbone de l'entreprise nous utilisons les émissions du Scope 1 (émissions de gaz à effet de serre directement liées à la fabrication du produit), du Scope 2 (émissions de gaz à effet de serre indirectes liées aux consommations d'énergie nécessaires à la fabrication du produit) et du Scope 3 (autres émissions de gaz à effet de serre qui ne sont pas liées directement à la fabrication du produit, mais à d'autres étapes du cycle de vie du produit (approvisionnement, transport, utilisation, fin de vie...). Ainsi, pour chaque million d'euros de chiffre d'affaires, les entreprises du portefeuille émettent X tonnes d'équivalent CO2.

Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription, et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DICI et autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.myria-am.com ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 32, avenue d'Iéna, 75116 Paris.